

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 14 novembre 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016**

**2016 DPE 66** Contrat de collaboration d'expérimentation - Nouveaux usages de l'eau non potable, traitement des îlots de chaleur et adaptation au changement climatique.

**M<sup>me</sup> Célia BLAUEL, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande d'approuver la signature d'un contrat de collaboration d'expérimentation avec l'Université Paris Diderot-Paris 7 et l'UFR de physique, portant sur les nouveaux usages de l'eau non potable, le traitement des îlots de chaleur et l'adaptation au changement climatique ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL, au nom de la 3<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer ledit contrat de collaboration d'expérimentation.

Article 2 : Les dépenses réalisées dans le cadre du contrat de collaboration d'expérimentation sont cofinancées par la Ville de Paris pour un montant total de 60 000 euros TTC.

Article 3 : Les dépenses seront inscrites sur le budget annexe de l'eau de la Ville de Paris, sur les exercices 2017 et suivants, section d'exploitation, chapitre 11, article 617, sous réserve des décisions ultérieures de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**